



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Isabelle HAMERY
Tél : 02 97 01 86 10
Mel : ce.dos56@ac-rennes.fr

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale

Envoyé en préfecture le 03/05/2023

Reçu en préfecture le 03/05/2023

Affiché le 03/05/2023

ID : 056-215600834-20230427-D202304013-DE

ARRIVE LE
24 MARS 2023

Vannes, le **22 MARS 2023**

Le préfet du Morbihan

à

Madame la Maire d'HENNEBONT

13 place Maréchal FOCH
CS 80130
56704 HENNEBONT

Objet : Désaffectation ancien logement instituteur - Commune d'HENNEBONT

Ref : Délibération n°2023-02-013 du conseil municipal d'HENNEBONT du 23 février 2023

Vous avez bien voulu me transmettre, pour avis, un courrier sollicitant la désaffectation d'un ancien logement instituteur, rattaché au groupe scolaire du Talhouet, sis 4, rue Alfred de Vigny à HENNEBONT.

Le logement de fonction auquel il est fait référence ici n'est plus occupé depuis 2015.

J'ai recueilli l'avis favorable de monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education Nationale du Morbihan.

En conséquence, j'émet un avis favorable à la désaffectation de ce logement de fonction.

MAIRIE D'HENNEBONT - DGS			
BUREAU DE DIFFUSION			
Destinataires	Exé	Avis	Info
DA	/		/
CAR/DGS			/
GUYOT			

Le préfet

Pascal BOLOT

